



Direction générale des services
Direction des affaires juridiques et institutionnelles

Extrait des délibérations
du Conseil d'Administration de l'Université Grenoble Alpes
Séance du vendredi 18 décembre 2020

N° 10 – D. 18.12.2020

L'an deux mil vingt, le dix-huit décembre à neuf heures, le conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière sous la présidence de Monsieur LAKHNECH Yassine, président.

Point à l'ordre du jour :

3.7.1. Tarifs Plateforme de Recherche Préclinique BEeSy

Membres présents : LAKHNECH Yassine, BERRUT Catherine, MERMILLOD Martial, SCOLAN Virginie, MERLE Elsa, BARBIER Emmanuel, BERZIN Corinne, SCHWARTZ Jean-Luc, LAMBLIN Jacob, LETUE Frédérique, LE ROY Anne, BESSIERES Bernard, ADAM Véronique, VINCENT Thierry, DEVILLERS Thibaut, RIFFARD Coline, FORESTIER Gérard, CHALON Nathalie, BORRAS Isabelle, MICHEL Mickaël, OUDART Martin, COURTOIS Nathanaël, DAVAI Camille, MANDROUX Thomas, PELLOUX-GERVAIS Amaury, KELLOUAI Wanda, AUSCHER Pascal, CORVAISIER Bénédicte, PUGEAT Véronique, SAMSON Yves, DESPREZ Frédéric, FEIGE Jean-Jacques, BOLF Edith, DAUGUET Pascale.

Membres représentés : PERSICO Simon (donne procuration à MERMILLOD Martial), SCOTTO D'ARDINO Laurent (donne procuration à SCHWARTZ Jean-Luc), TERRIER Laurent (donne procuration à RIFFARD Coline), MOREAU Clélia (donne procuration à DAVAI Camille), LABRIET Pierre (donne procuration à FEIGE Jean-Jacques), NEUDER Yannick (donne procuration à LAKHNECH Yassine), VERNAY Pascale (donne procuration à CORVAISIER Bénédicte), SIMIAND Marie-Christine (donne procuration à CHALON Nathalie).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Vu le passage en commission permanente du 8 décembre 2020,

Considérant que, dans le cadre de l'opération Plan Campus, la construction de l'extension Xavier Lerverve du bâtiment Biologie B a permis au LBFA de bénéficier d'espaces de recherche modernes et fonctionnels, en accord avec ses projets et ses ambitions scientifiques. Ce projet a intégré la construction de la nouvelle animalerie du LBFA d'une surface d'environ 600 m². Cette plateforme de recherche préclinique répond aux exigences de la réglementation sur l'utilisation des modèles animaux en recherche. Elle est intégrée à la SFR Biologie Environnementale et Systémique (BEeSy) fédérant plusieurs laboratoires développant des projets communs. Cette plateforme vient également en soutien aux projets d'autres laboratoires du campus de Saint Martin d'Hères ainsi qu'aux activités d'enseignements pratiques de l'UFR de Chimie-Biologie et du DLST ;

Considérant que le LBFA développe des travaux en bioénergétique, sur le contrôle des voies de transfert d'énergie depuis l'absorption de nutriments jusqu'à la synthèse d'ATP et le travail cellulaire grâce à une approche exploratoire multi-échelles allant de l'organisme entier à la molécule. L'objectif principal est de caractériser les mécanismes de régulation qui maintiennent l'homéostasie énergétique et métabolique, de développer des outils diagnostiques et de proposer des approches préventives et thérapeutiques dans le cadre du développement de pathologies chroniques ou face aux conséquences du style de vie (nutrition, exercice, âge) ;

Considérant que la visibilité des activités du LBFA associée à la qualité des installations de cette plateforme préclinique attire également des demandes de prestations ou de collaborations scientifiques émanant de partenaires académiques ainsi que d'entreprises ayant un intérêt dans les compétences et thématiques couvertes par le LBFA ;

Considérant que le LBFA est capable de répondre à ces demandes variées qui représentent un moyen parmi d'autres de valoriser ses compétences et de contribuer ainsi à la visibilité de la recherche menée à l'Université Grenoble Alpes. Pour répondre à ces sollicitations, le LBFA entend appliquer un coût basé sur une grille tarifaire établie en fonction des charges de fonctionnement ainsi que des conditions proposées par des plateformes similaires au niveau local ou national ;

Considérant que cette grille comprend 3 gammes de tarifs :

- BEeSy : applicables aux équipes et laboratoires académiques membres de la SFR BEeSy, hors collaboration scientifique,
- Public : applicables aux équipes et laboratoires académiques hors SFR (niveau local ou national), hors collaboration scientifique,
- Privé : applicables aux entreprises privées, dans le cadre de prestations.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Considérant la grille tarifaire suivante envisagée pour 2021 :

Plateforme Expérimentation Préclinique BEeSy

Intitulé	Tarifs 2021			
	Coût réel	BEeSy	Public	Privé
Hébergement rat en cage ouverte, en zone A1 SPF (litière, régime standard, milieu enrichi, entretien courant) base : 1 cage/sem	6.5 €	5 €	8 €	12 €
Hébergement souris en cage ouverte, en zone A1 SPF (litière, régime standard, milieu enrichi, entretien courant) base : 1 cage/sem	4 €	3 €	6 €	9 €
Hébergement souris en portoir ventilé, en zone A1 SPF (litière, régime standard, milieu enrichi, entretien courant) base : 1 cage/sem	6.5 €	5 €	8 €	12 €
Hébergement souris en cage ouverte, en zone A2 (litière, régime standard, milieu enrichi, entretien courant) base : 1 cage/sem	6.5 €	5 €	8 €	12 €
Hébergement rat en cage à couvercle filtrant, en quarantaine (litière, régime standard, milieu enrichi, entretien courant) base : 1 cage/sem	8 €	6 €	9 €	12 €
Hébergement souris en cage à couvercle filtrant, en quarantaine (litière, régime standard, enrichissement du milieu, entretien) : 1 cage/sem	6.5 €	5 €	8 €	12 €
Demande d'autorisation de projet, incluant aide à la rédaction, relecture, conseil, dépôt sur apafis, suivi base : forfait pour un projet	50 €	40 €	80 €	100 €
Entraînement sur tapis : base : 1 h/jour, 1 jour de semaine, 5 animaux (rats ou souris) par heure maxi	25 €/jour	20 €/jour	30 €/jour	40 €/jour
Entraînement sur tapis : base : 1 h/jour, 1 jour férié ou de week-end, 5 animaux (rats ou souris) par heure maxi	50 €/jour	40 €/jour	60 €/jour	80 €/jour
Bilan énergétique par calorimétrie indirecte au repos : (VO ₂ , VCO ₂ , QR, DE...) sur 24 heures, 4 animaux (rats ou souris) à la fois	50 €/jour	40 €/jour	60 €/jour	80 €/jour
Administration de produit par gavage oral base : 1 h/jour, 1 jour de semaine	40 €/jour	30 €/jour	40 €/jour	50 €/jour
Administration de produit par gavage oral base : 1 h/jour, 1 jour férié ou de week-end	80 €/jour	60 €/jour	80 €/jour	100 €/jour
Administration de produit par injection base : 1 h/jour, 1 jour de semaine	50 €/jour	40 €/jour	50 €/jour	60 €/jour
Administration de produit par injection base : 1 h/jour, 1 jour férié ou de week-end	100 €/jour	80 €/jour	100 €/jour	120 €/jour
Prélèvement tissus et stockage temporaire base : 1 h/jour, 1 jour de semaine	40 €/jour	30 €/jour	40 €/jour	50 €/jour
Prélèvement tissus et stockage temporaire base : 1 h/jour, 1 jour férié ou de week-end	80 €/jour	60 €/jour	80 €/jour	100 €/jour

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Cages métaboliques (recueil urine, fèces, mesures de prise alimentaire et de boisson, suivi de poids des animaux) base : 1 cage/48 h	50 €/jour	40 €	60 €	80 €
Autoclavage 1 cycle, gros volumes (Cuve 700 L)	40 €	30 €	45 €	60 €
Utilisation salle Chirurgie (incluant anesthésiques, consommables et gaz) base : 1 demi-journée		50 €	75 €	100 €
Contrôle sanitaire complet, liste FELASA, par animal, dans le cadre d'un projet mis en place		450 €	600 €	800 €
Bilan de force musculaire de la patte postérieure (rat ou souris) in vivo avec suivi longitudinal possible base : 1 animal, incluant anesthésie, mise en place, paramétrage et mesure, mise en forme des résultats et analyse		sur devis		
Bilan de force musculaire de la patte postérieure (rat ou souris) in vitro base : 1 animal, incluant anesthésie, mise en place, paramétrage et mesure, mise en forme des résultats et analyse		sur devis		
Test ipGTT base : 1 animal, incluant mise en forme des résultats et analyse		sur devis		
Test ipITT base : 1 animal, incluant mise en forme des résultats et analyse		sur devis		
Autres conditionnements (hypoxie chronique, inflammation pulmonaire, hypertrophie de surcharge) base : 1 animal		sur devis		
Régime spécial à façon (High-Fat, High-Fat/High Sucrose, High-Fructose, carencé,...) : Selon les spécifications et le fabricant choisi		sur devis		

Il est proposé au conseil d'administration d'approuver les tarifs de la plateforme de Recherche Préclinique BEeSy comme présentée ci-dessus.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	42
Membres présents	34
Membres représentés	8
Nombre de votants	42
Voix favorables	42
Voix défavorable	0
Abstention	0

Après en avoir délibéré le conseil d'administration approuve, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, les tarifs de la plateforme de Recherche Préclinique BEeSy comme présentée ci-dessus.

Publié le : 15/01/2021

Transmis au Rectorat le : 15/01/2021

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 18 décembre 2020

Pour le Président et par délégation

Pour le Président
et par délégation

— La Directrice générale des services adjointe,
La Directrice des services adjointe
Marjorie FRAISSE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.